

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 21 février a été déclaré Journée Internationale de la Langue Maternelle par l'UNESCO

Ce même 21 février, en 1952, cinq étudiants de Dacca ont donné leur vie afin que le Bangla soit nommé langue officielle dans ce qui était à l'époque le Pakistan oriental, et qui est devenue **Bangladesh** après la guerre de libération.

Une culture de paix ne peut se construire que dans un espace où tout le monde a **le droit d'utiliser sa langue maternelle** pleinement et librement dans toutes les différentes circonstances de la vie.

Des langues en péril

Aujourd'hui, près de 6000 langues existent, mais 95 % d'entre elles ne sont parlées que par 4 % de la population. Deux langues disparaissent en moyenne chaque mois et on estime que 50 % des langues existantes sont amenées à disparaître dans un avenir prévisible, comme l'indique le professeur Stephen A. Wurm dans son ouvrage "Atlas of world's languages in danger of disappearing" (*Atlas des langues en péril*), publié en 1996 et réédité en 2001 (Unesco Publishing).

L'importance de préserver l'enseignement des langues maternelles

Faire en sorte que ces langues survivent, aux côtés des grandes langues véhiculaires internationales, constitue aujourd'hui un véritable défi. "*L'enseignement des langues et, en particulier, des langues maternelles devient donc plus important que jamais, dans un monde qui doit savoir communiquer à l'échelle globale mais qui doit aussi savoir préserver pour chacun la possibilité de parler sa langue propre*" affirmait en 2004 M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO.

Préserver les langues maternelles tout en instaurant un véritable dialogue interculturel

Communiquer à l'échelle globale et sur un pied d'égalité, sans pour autant s'immiscer dans la vie privée des peuples, telle était l'idée du Dr Zamenhof lorsqu'il formula les bases de la langue espéranto en 1887. Langue construite aux qualités propédeutiques reconnues, l'espéranto proscrit toute hégémonie culturelle et linguistique et constitue "*sans doute un des meilleurs alliés du plurilinguisme*" (Claude Hagège, *Combat pour le français*, 2006). Reconnue par l'UNESCO, la langue internationale espéranto "*offre une alternative au risque de prépondérance de plus en plus marquée de certaines des langues actuelles, sans mettre pour autant en péril le patrimoine linguistique qui fait la richesse de l'Europe*" (extrait de l'amendement Dell'Alba au parlement européen le 29 mars 2004).

Contacts Presse

Cyrille Hurstel, vice-président chargé des relations extérieures - Tél. 09 50 57 68 00 - cyrille.hurstel@free.fr
François Bartsch, vice-président chargé de l'information - Tél. 04 92 49 94 02, contact@bartsch.fr

A propos de l'association Espéranto-France et de la langue espéranto

Née en 1898 sous le nom de "*Société pour la propagation de l'Esperanto*", réformée en 1945 sous le sigle de "*Union Française pour l'Esperanto*" (UFE), l'association est devenue "*Espéranto-France*" en 2000. Neutre à l'égard de toute opinion politique, philosophique ou religieuse, l'association a pour but de promouvoir en France l'enseignement et l'utilisation de l'espéranto.

Conçu pour être réellement international et très facile à apprendre, parlé par des millions de personnes sur les cinq continents, l'espéranto offre une expressivité et une précision qui expliquent son emploi actuel dans les domaines technique, scientifique, littéraire, musical, touristique, etc. Ce sont aussi les valeurs intrinsèques de la langue, à savoir l'ouverture, la curiosité de connaître d'autres cultures, la volonté de protéger les autres langues et la promotion de la paix dans le monde qui expliquent que l'UNESCO a, par deux fois en 1954 et 1985, voté des résolutions en faveur de la langue et encouragé les nations de l'ONU à l'enseigner. A ce jour, l'espéranto est enseigné officiellement dans 150 établissements d'enseignement supérieur et dans 600 établissements d'enseignement primaire ou secondaire dans plus de 28 pays.

« *L'espéranto est en mesure d'exprimer les nuances les plus subtiles de la pensée et du sentiment, il est propre à permettre, par conséquent, l'expression la plus juste, la plus littéraire, la plus esthétique et de nature à satisfaire les esprits les plus ombrageux et les plus particularistes, et il ne peut pas porter ombrage aux fidèles des langues nationales.* »

Maurice Genevoix, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie française.